

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 AVRIL 2022

Etaient présents : IRIART Jean Pierre, UTHURRY Dominique, IRIART Hélène, ELICABE Nicolas, ELICABE Yves, ELISSONDO Annie, PARADIS Sébastien, SALLABERRY Alexis, UTHURRY Jean

Absente excusée : CAMUS-ETCHECOPAR Arantxa

Secrétaire de séance : UTHURRY Jean

❖ Budget 2022

➤ Analyse financière compte administratif 2021

→ Epargne

- ✓ Epargne brute ou capacité d'autofinancement = Recettes réelles de fonctionnement - Dépenses Réelles de fonctionnement (intérêts compris)
En 2021 : 52 590.68€
- ✓ Epargne nette = Epargne brute - Remboursement du capital des emprunts = autofinancement des investissements
En 2021 : 52 590.68€ - 17 609.64€ = 34 981.04€

→ Endettement

- ✓ L'encours de la dette au 1er janvier 2022 était de 228 062€. Le niveau d'endettement d'une collectivité se mesure à partir d'un ratio appelé « capacité de désendettement ». Il identifie en nombre d'années d'épargne brute, l'endettement de la collectivité. Il permet de savoir le nombre d'années nécessaire à la collectivité pour rembourser la totalité du capital de la dette. Ce ratio doit être inférieur à 11 ans (seuil d'alerte).
- ✓ Pour la Commune ce ratio est de : 228 062€ / 52 591€ = 4.34 années.

➤ Budget

→ Éléments de contexte

- Période post crise Coronavirus difficile et une situation internationale délicate avec pour conséquence, notamment, une hausse du prix des énergies et des matériaux
- Une augmentation conséquente des taux d'emprunt à prévoir dans les mois à venir
- Augmentation de 3.4% des bases des taxes foncières

→ Synthèse budget

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
Dépenses	179 737,00	Dépenses	361 202,00
Recettes	247 478,00	Recettes	226 870,00
Résultat exercice	67 741,00	Résultat exercice	-134 332,00
Résultat antérieur	233 532,00	Résultat antérieur	0
Résultat cumulé	301 273,00	Résultat cumulé	-134 332,00

Résultat global 2022 attendu : 166 941,00€

→ Principales évolutions charges de fonctionnement 2021

- **Charges à caractère général :**
 - Voiries : entretien divers par entreprise Borthelle pour 10 000€. Cette somme inclut la prestation de l'année dernière car elle n'a été facturée que cette année. Donc règlement de deux années en 2022.
 - Réseaux : maintenance de l'éclairage public par le prestataire du SDEPA : 2 500€
- **Charges de personnel :**
 - Baisse des charges car le salaire de l'employé communal n'est versé que jusqu'à fin avril. En effet, André arrivant au bout de ses droits en matière d'arrêts de travail (1 an), la commune se doit de le licencier car elle ne peut lui proposer un autre emploi conforme à ses capacités physiques.
 - Le licenciement de l'employé communal oblige la commune à lui verser une indemnité. Celle-ci s'élèvera à 4 436€, à prévoir donc dans le budget

→ Principales évolutions recettes de fonctionnement 2021 :

- Dotations de l'Etat relativement stables
- Bases taxes : augmentation de 3.4%
- Recettes salle communale : remboursement charges + location par la CAPB : 3 500€
- Remboursement TVA (SIVOM 2019) : 6 000€
- Subvention CAPB pour revêtement voie Abense - Kürütxeta = 22 000€

→ Les dépenses d'investissement proposés :

Nature	Montant HT	TVA	Montant TTC
Rachat maison Salaberria à l'EPFL	77 000,00	0,00	77 000,00
Travaux appartement Abense	25 000,00	2 500,00	27 500,00
Adressage	19 000,00	3 800,00	22 800,00
Accessibilité	8 000,00	1 600,00	9 600,00
Voirie hors SIVOM	46 000,00	9 200,00	55 200,00
Travaux divers	6 666,60	1 333,40	8 000,00
Etudes / Diagnostic bâtiments communaux	10 000,00	2 000,00	12 000,00
Pont sur Aphoura	10 000,00	2 000,00	12 000,00
Salle communale	15 000,00	3 000,00	18 000,00
Régularisation chemins à cadastrer	8 000,00	1 600,00	9 600,00
	224 666,60	27 033,40	251 700,00

→ Les recettes d'investissement prévues :

• FCTVA sur investissements 2019 + 2020:	15 283€
• Revente maison Salaberria :	66 434€
• Solde subvention DETR (Etat) pour travaux appartements Mairie :	3 000€
• CAPB = subvention pour travaux appartements Mairie	20 000€
• CAPB = subvention Adressage+Accessibilité	10 000€
• SIGOM : subvention travaux pont route d'Ossas	10 000€
• Remboursement SDEPA	1 563€
• Affectation résultat 2021	50 590€
	176 870€

En tenant compte du remboursement du capital des emprunts et du déficit 2021, le montant de l'autofinancement serait donc de :

Dépenses d'investissements :	251 700€
Recettes d'investissements :	-176 870€
Remboursement emprunts :	22 488€
Remboursement EPFL :	2 424€
Déficit 2021 :	84 590€
	184 332€

Compte tenu d'un taux d'endettement maîtrisé et de taux bancaires encore très bas, le maire propose de solliciter un emprunt à hauteur de 50 000€.

Le montant de l'autofinancement final sera donc de 134 332€.

Après en avoir débattu, le maire soumet la proposition de budget au vote.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

❖ Vote des subventions

A.C.C.A ALOS	100,00 €	
AAPPMA BASABURU	50,00 €	
ALGARREKIN BIZI	150,00 €	
AMICALE LAIQUE HAUTE SOULE	300,00 €	
BASABÜRÜA IKASTOLA	3 117,00 €	(Base de calcul : coût/élève école de Tardets = 1039€ x 3)
ATHARRAZTARRAK	380,00 €	
SOLIDARITE TARDETS	500,00 €	
AZIA	300,00 €	
ECOLE JEANNE D'ARC	3 117,00 €	(Base de calcul : coût/élève école de Tardets = 1039€x 3)
COMITE FETES	300,00 €	
GAU ESKOLA LAMINAK	300,00 €	
HEMEN	150,00 €	
INTEGRAZIO BATZORDEA	150,00 €	
RADIO MENDILILIA	76,00 €	
XIBEROKO BOTZA	76,00 €	
ZIBERO SPORT TARDETS	700,00 €	
HABITAT SUD ATLANTIC (HSA)	2 638,00€	

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

❖ Adressage

Le Maire informe que le programme visant à dénommer les voies de la commune et la numérotation des logements est sur le point de se concrétiser.

Rappel de la méthodologie employée :

- **Pour les noms des voies** : priorité donnée aux noms apparaissant dans le cadastre et/ou documents anciens
- **Pour la numérotation des logements** : distance du point d'entrée de la voie à la maison concernée, exemple : si le logement est situé à 150m du début de la voie qui le dessert, il portera le numéro 150.

Il est précisé que toutes les voies, qu'elles soient publiques ou privées, doivent être identifiées.

Le Conseil Municipal est appelé à valider les noms de voies tels que proposés .

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

❖ Divers

➤ Programme voirie 2022

Secteur	Voie	Travaux	Mt HT	TVA	Mt TTC
Sibas	Chemin Sargilla (étable Karrika)	Création revers d'eau (cunette)	552.17	110.43	662.60
Alos	Route Ossas	Cunettes + drain (limite Ossas)	2 257.33	451.47	2 708.80
Alos	Chemin Bordagorri	Drain+revêtement en enrobé	10 368.23	2 073.65	12 441.88
Alos	Zone artisanale	Revêtement en grave émulsion	4 908.80	981.76	5 890.56
Abense	Cimetière-Kürütxeta	Revêtement suite travaux	45 852.45	9 170.49	55 022.94
Divers	Divers	Emplois	1 218.42	243.68	1 462.10
		TOTAUX	65 157.40	13 031.48	78 188.88